

Transfert de deux lynx du Jura vaudois à l'étranger

Wednesday, 9. April 2014 15:10 Uhr Age: 15 days

Category: Luchs

Berne, 09.04.2014 - Le 7 avril 2014, deux lynx, un mâle et une femelle, ont été transférés du Jura vaudois à l'étranger. De tels déplacements sont prévus par le Concept Lynx afin de renforcer une population acclimatée.



Les deux lynx, un mâle et une femelle, ont été capturés dans le Jura vaudois fin mars 2014 par le KORA (projets de recherches coordonnés pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse) et les gardes-faune cantonaux, sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Ils ont été transférés le 7 avril 2014 à l'étranger, où ils seront relâchés après une période d'acclimatation. L'OFEV a donné son accord pour capturer deux femelles et un mâle dans le Jura, car cette région présente une densité élevée de lynx. La deuxième femelle doit être capturée et déplacée d'ici à fin avril 2014.

Ces transferts de lynx permettent, d'une part, de réduire la pression sur le gibier dans la région d'origine, et, d'autre part, de renforcer de petites populations dans la région réceptrice en stabilisant leur matériel génétique (voir Encadré).

Un premier lynx a été déplacé depuis la Suisse le 9 mai 2011. Il s'agissait alors d'une femelle, capturée dans le nord-ouest des Alpes et relâchée dans le parc national des Alpes calcaires en Haute-Autriche.

ENCADRE: Déplacements de lynx pour renforcer la population alpine

Les premières réintroductions de lynx en Suisse ont eu lieu en 1971, suite à un arrêté du Conseil fédéral. Depuis, des populations stables se sont établies dans le nord-ouest des Alpes et l'arc jurassien. Les projets de déplacement de lynx ont permis au félin de coloniser également le nord-est de la Suisse. Aujourd'hui, seuls l'arc jurassien franco-suisse et les Alpes suisses abritent des populations d'un seul tenant d'une certaine importance. Aussi la Suisse assume-t-elle une responsabilité particulière pour la conservation du lynx dans les Alpes.

Le Concept Lynx Suisse vise à encourager l'expansion de ce carnivore en Suisse et dans l'arc alpin, grâce à des projets nationaux et internationaux. Les projets de transfert prévoient la capture de lynx dans des régions où leur densité est élevée afin de les relâcher dans des zones encore inoccupées, en Suisse et à l'étranger. Les différentes populations alpines de lynx se trouvent ainsi renforcées et mieux reliées entre elles.

Adresse pour l'envoi de questions:

Mme Caroline Nienhuis, section Faune sauvage et biodiversité en forêt, OFEV, tél. 058 463 78 49

Communiqué de presse Office fédéral de l'environnement OFEV, 09.04.2014

Internet: <http://www.bafu.admin.ch/frLink>

Source :

http://www.kora.ch/index.php?id=214&L=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=478&cHash=6cfb3f54a121dbf1ffd38cca44ef3944